

# Commune de BURGILLE

BURGILLE - CHAZOY - CORDIRON

Procès-verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 05 avril 2019

**Présents:** M. Rémi BOUDAUX, M. Jérôme CAMUS, M. Alain CHARLES, M. Michel CUSSEY, M. Thierry DECOSTERD, M. Christian MARIA, Mme Evelyne SAUTOT, Mme Stéphanie EUSTACHE, M. Guillaume GRUET, M. Michel GRUET, M. Sylvain GUYON, M. Hervé PETIT

**Procuration :**

**Secrétaire de séance :** Mme Evelyne SAUTOT.

Ouverture de la séance à 20 h 30.

## Relevé de décisions

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 15 mars 2019

### 1- Budget primitif 2019 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2019 concernant le budget principal et invite les conseillers municipaux à lui faire part, le cas échéant, de leurs demandes d'explications ainsi que de leurs observations.

#### BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE SECTION FONCTIONNEMENT

Vote	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	662.921,74	256.426,77
+	+	+

#### Reports

Restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent		
002 Résultat de fonctionnement reporté		406.494,97
=	=	=
Total de la section de fonctionnement	662.921,74	662.921,74

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Vote	Dépenses investissement	Recettes investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	427.063,38	621.315,04
+	+	+

#### Reports

Restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent	413.000,00	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		218.748,34
=	=	=

Total de la section d'investissement	840.063,38	840.063,38
--------------------------------------	------------	------------

<b>Total du budget</b>	<b>1.502.985,12</b>	<b>1.502.985,12</b>
------------------------	---------------------	---------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2019 de la commune, tel que présenté ci-dessus par le Maire.

**2- Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune :**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

**3- Renouvellement de la demande de subvention terrain de jeux pour les enfants de 3 à 6 ans :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- s'engage à réaliser et à financer des travaux d'aménagement d'une aire de jeux pour jeunes enfants, route de Marnay à proximité de la salle de convivialité, à Burgille dont le montant s'élève à 25.000,00 € HT se prononce sur le plan de financement suivant :
  - Fonds libres : 16.000,00 €
  - Emprunts : 0,00 €
  - Subventions Département du Doubs 30 % : 7.500,00 €
  - Subvention CAF : 1.000,00 €
- sollicite en conséquence le soutien financier du Conseil Départemental du Doubs,
- sollicite en conséquence le soutien financier de la CAF,
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention,
- s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention,
- autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**4- Achat de matériels salle de convivialité et divers :**

Monsieur le Maire fait part qu'il y a lieu de faire divers achats de matériels, pour la salle des fêtes, la mairie et autres :

- des tables, une centrale aspirante, onduleur, étagères, un abribus, des miroirs de sécurité, panneaux d'affichage

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à faire ces divers achats.

**5- Maintien du service public de l'ONF :**

Le Conseil Municipal de BURGILLE réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'Office National des Forêts et s'inquiète de sa remise en cause.

Le Conseil Municipal déplore la diminution continue des services publics en milieu rural qui hypothèque l'avenir de nos territoires.

L'ONF a déjà subi de très nombreuses suppressions de postes et sa Direction Générale aurait annoncé 1500 nouvelles suppressions dont 460 dès 2019. Pourtant le contrat d'objectif et de performances de l'ONF signé par les communes forestières et l'Etat pour la période 2016-2020 garantissait le maintien des effectifs et du maillage territorial. La filière bois que soutient l'ONF c'est 400 000 emplois principalement dans le monde rural, c'est donc un enjeu vital pour nos territoires.

A l'heure du changement climatique, la forêt nous protège et il revient à tous, Etat, Collectivités, citoyens, de la protéger. Elle doit rester un atout économique, touristique et environnemental pour notre pays.

Alerté par les représentants des personnels de l'ONF sur la situation critique de leur établissement et inquiet des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix pour et 1 abstention, soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :

- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF,
- le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales,
- le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

**6- Questions et infos diverses :**

- La gendarmerie attire l'attention de la commune sur des vols commis dans les lieux de culte et nous incite à prendre toutes les mesures utiles relatives à la protection de ces lieux.
- Elections européennes le 26 mai 2019 :

8h-10h : Thierry DECOSTERD – Sylvain GUYON

10h-12h : Michel CUSSEY – Michel GRUET

12h-14h : Stéphanie EUSTACHE – Guillaume GRUET

14h-16h : Evelyne SAUTOT – Hervé PETIT

16h-18h : Jérôme CAMUS – Alain CHARLES – Thierry DECOSTERD – Sylvain GUYON

Le Maire,  
Thierry DECOSTERD

